

12.06.2015 – 09:15 Uhr

Caritas Suisse se penche sur les réalités quotidiennes des familles monoparentales / Garantir les moyens de subsistance et l'égalité des chances



Luzern (ots) -

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), on compte en Suisse quelque 200 000 familles monoparentales. Bien que cette forme d'existence soit de plus en plus répandue dans notre société, le phénomène des familles monoparentales ne fait pratiquement pas l'objet de recherches en Suisse. Une étude de l'Université de Berne commandée par Caritas Suisse a cherché à remédier à cette ignorance et s'est penchée sur les réalités de vie des familles monoparentales. Caritas Suisse se base sur ses conclusions pour rappeler au monde politique qu'il faut se saisir de la question des familles monoparentales, prendre des mesures leur permettant de garantir leurs moyens de subsistance et l'égalité des chances pour les enfants qui vivent dans ces foyers.

Les familles monoparentales sont touchées par la pauvreté quatre fois plus souvent que les familles de deux enfants avec les deux parents. L'une des raisons principales de cette pauvreté se trouve dans le fait que les parents seuls n'arrivent pas à gagner de quoi assurer l'existence du foyer. Malgré la révision récente de la réglementation sur l'entretien des enfants, une séparation ou un divorce continuent d'être synonymes de manques importants dans ce domaine. Beaucoup de parents seuls ne touchent pas une pension alimentaire leur permettant de vivre décemment.

Les prestations complémentaires pour familles seraient un bon instrument pour lutter contre la pauvreté des familles. Après le refus du Parlement de les instaurer au plan fédéral, les cantons du Tessin, de Vaud, de Genève et de Soleure les ont introduites au plan cantonal. Une première évaluation confirme l'efficacité de cet instrument.

Les familles monoparentales doivent faire face à des situations stressantes

L'étude « Alleinerziehende und Armut in der Schweiz » (Familles monoparentales et pauvreté en Suisse), menée par le Centre interdisciplinaire de recherche en études de genres de l'Université de Berne, donne deux résultats centraux : d'une part, elle montre à quel point les parents seuls sont préférentiels dans différents domaines de l'existence, comme la formation, la santé ou encore les loisirs, du fait de l'insuffisance de leurs ressources financières. D'autre part, elle explique comment les familles monoparentales doivent faire face beaucoup plus souvent à des situations stressantes que les autres familles. Par exemple, l'impossibilité de concilier la profession et la famille est notamment responsable du taux élevé de pauvreté que l'on constate chez les familles monoparentales.

La situation s'aggrave encore lorsque les parents seuls exercent une activité dans un segment de salaire bas où l'on attend d'eux de surcroît beaucoup de flexibilité dans les horaires et des heures supplémentaires. Dans ces situations, les parents seuls dépendent de la qualité de leur réseau social - par exemple, la présence des grands-parents - faute de quoi la charge devient insupportable, avec pour conséquence épuisement, dépression, retrait social. Cette situation difficile n'est pas sans effets sur les enfants. Ces derniers ressentent l'excès de charge du parent avec qui ils vivent et ils sont également défavorisés à cause de l'insuffisance des ressources financières. Souvent, ils n'ont pas accès à l'encouragement précoce et ne peuvent pas s'adonner à des

activités de loisirs qui coûtent de l'argent. Leurs chances de départ sont ainsi compromises. Ils risquent d'être exclus de la société.

Réduire la pauvreté et introduire les prestations complémentaires pour familles dans tous les cantons

Il est particulièrement urgent de faire en sorte que les familles monoparentales dont le revenu est insuffisant puissent assurer leur existence. Dans ce but, les cantons devraient introduire les prestations complémentaires pour familles. Les quatre cantons qui les ont introduites soulignent tous l'efficacité de l'instrument.

L'encouragement précoce des enfants touchés par la pauvreté est également un point déterminant. C'est aussi pour cela qu'il faut créer dans toute la Suisse des offres de prises en charge extrafamiliales à la fois bon marché et faciles d'accès. Des programmes gratuits de cours particuliers et d'aide aux devoirs dans les écoles sont également nécessaires.

La prise de position de Caritas « Combattre la pauvreté des familles monoparentales » et l'étude commandée par Caritas « Alleinerziehende und Armut » (disponible en allemand uniquement) de l'Université de Berne, peuvent être téléchargées sur www.caritas.ch/familles-monoparentales.

Information aux rédactions :

Bettina Fredrich, service de politique sociale, est à votre disposition pour toute information dont vous auriez besoin.

Courriel : bfredrich@caritas.ch, tél. : 041 419 23 37.

Medieninhalte



Etude: familles monoparentales Les familles monoparentales sont touchées par la pauvreté quatre fois plus souvent que les familles de deux enfants avec les deux parents. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100774095> abgerufen werden.